

Pour l'amour de la Vérité

Conférence – 23 novembre 2024 – Belgique

Comme vous le savez probablement déjà, je suis l'auteur de deux ouvrages concernant le ce qu'on appelle la « Magna Quaestio », c'est-à-dire la question de savoir si Benoît a ou non abdiqué la papauté au cours du mois de février 2013, et par conséquent si le Conclave de mars 2013 doit être considéré comme valide, ainsi que s'il faut reconnaître Jorge Mario Bergoglio, sous le nom de François 1er, successeur légitime de saint Pierre ou pas.

Cette question n'est pas aussi simple qu'elle le paraît aux yeux de beaucoup, et elle n'est pas non plus facile à comprendre. De nombreux éléments, en effet, apparaissent et s'entrelacent les uns avec les autres, ce qui la rend complexe, et en voulant l'analyser, il arrive souvent que des sentiments différents prennent le dessus, risquant d'obscurcir la raison.

Quant à moi, il m'a fallu un peu plus de deux ans pour l'étudier et près de cinq mois et demi pour l'écrire.

ce premier volume, « **HABEMUS ANTIAPAPAM ? Enquête en l'honneur de la Vérité** », Edizioni del Faro, Trente 2024.

Ensuite, il m'a fallu presque sept mois supplémentaires pour terminer cette enquête par une deuxième volume, « **À la recherche du Munus perdu** », Arca Edizioni, Milan 2024. Je crois qu'en analysant les sources que j'ai utilisées, cela pourrait nous aider à mieux comprendre non seulement ce que vous trouverez dans ces volumes mais même la question elle-même. Outre les écrits de Benoît XVI lui-même, cinq auteurs m'ont paru fondamentaux :

#### À) ESTEFANÍA ACOSTA

La juriste colombienne a été la première à réaliser une étude approfondie et systématique, du point de vue de juridique, de la Declaratio du pape Benoit XVI , offrant une analyse très précise et difficile à opposer, et en effet personne n'a voulu ou n'a pu élever des objections réelles et fondées contre ce qu'elle a écrit dans son livre « Benoît XVI : Pape « émérite » ?

Elle a souligné le principal problème de ce texte s'il est compris comme un acte de renonciation au Trône Pétrinen, c'est-à-dire que l'Objet de la renonciation manque. Qu'est-ce que ça veut dire? Si un pape doit abdiquer, c'est

Il est nécessaire que, conformément au canon 332 §2 du Code de droit canonique, il renonce à la papauté. Eh bien, dans ce canon, le mot utilisé est Munus (Petrino), qui signifie "Office, Nomination, Investiture, Dignité, Mission, Tâche", mais dans la Declaratio nous trouvons que Benoît déclare renoncer au "Ministerium", qui signifie « Ministère, Service, Activité ». Nous sommes donc ici en présence d'une renonciation invalide pour « erreur substantielle », c'est-à-dire pour avoir « confondu » ou « mal » ou « échangé » l'objet de la renonciation.

Le problème de l'analyse d'Acosta réside dans le fait qu'elle considère ce document et cet acte comme « une fausse renonciation » avec laquelle le Souverain Pontife aurait trompé ses ennemis. Et on ne peut pas considérer cela, que le Pontife Romain aurait fait semblant, trompé, bref menti d'une manière ou d'une autre. L'inspiration initiale d'Estefania Acosta était excellente, même le développement du sujet, mais la conclusion ne m'a pas satisfaite.

### B) ANDRÉA CIONCI

Le célèbre journaliste romain, attiré par les déclarations du prêtre sicilien Don Alessandro Minutella, qui soutenait que Benoît XVI n'avait pas renoncé à la papauté et que Bergoglio n'était donc pas légitime Successeur de l'Apôtre Pierre, a commencé à s'intéresser à la question

et bientôt son enquête, qui au départ était le résultat de la curiosité plus que toute autre chose sur un sujet passionnant - comme tout ce qui le concerne

Rome, le Vatican, les papes, les gardes suisses, tout ce monde là-bas - est devenu de plus en plus corsé, profond, presque choquant de commencer à relier autant d'éléments que certains semblaient sans importance, d'autres détachés et indépendants, d'autres enfin sombres et mystérieux. Après des centaines d'articles publiés sur certains des plus importants journaux nationaux italiens, a donné naissance au volume "Codice Ratzinger", qui devint rapidement un best-seller, et presque immédiatement l'objet de l'envie des autres journalistes et la cause d'innombrables insultes envers le docteur Cionci, l'accusant avant tout d'être un romancier et un théoricien du complot sans jamais entrer dans le vif du sujet ni dans le mérite de ce qu'il a déclaré et sans présenter un seul argument qui puisse raisonnablement lui être opposé.

Parmi ce que Cionci avait produit, trois choses ont retenu mon attention :

1) son intuition selon laquelle, à certains moments, Benoît XVI avait parlé « d'une manière étrange », amphibologique, ambigu, apparemment incomplet, mystérieux, presque comme pour dire que le Pape voulait communiquer « autre » que comme cela semblait à première vue. Ce type de communication, cette utilisation du langage par le Pape Benoît, Andrea Cionci l'appellera le « Code Ratzinger », et y verra la « large restriction mentale » dont parle la théologie morale, permettant au pape Benoît XVI de toujours dire la vérité sans jamais mentir ni tromper au minimum;

2) son intuition sur la présence et l'influence de la doctrine de Tyconius dans toute cette affaire de Benoît XVI. Tyconius était ce personnage du IV<sup>e</sup> siècle qui, après avoir élaboré une série de règles pour comprendre L'Écriture annonçait l'existence d'une « fausse Église » au sein de la « vraie Église » et à quoi elle ressemblait . Il aura fallu que la « vraie Église » se retire pour que cette « fausse Église » émerge et qu'on en soit débarrassée après purification

3) son intuition sur la présence et l'influence du Gnosticisme chez Bergoglio, dans son habillement et dans ses vêtements sacrés, dans sa doctrine et dans ses actes. Le Gnosticisme est une doctrine née en dehors du Christianisme, mais qui y pénétra bientôt donnant naissance à un ensemble très complexe d'hérésies qui ont affecté l'esprit et le cœur de nombreuses personnes au fil des siècles jusqu'à nos jours.

Le système reconstruit par Cionci a immédiatement semblé solide, bien fondé, très raisonnable et réussi pour répondre à beaucoup de choses. Mais lui aussi, du moins au début, pensait que Benoît XVI avait "fait semblant" d'abandonner pour tromper ses ennemis, et une enquête plus approfondie m'a semblé nécessaire pour donner des raisons pour certaines choses. L'enquête de Cionci s'est poursuivie et, ces derniers temps, il a réussi à présenter encore de nouveaux éléments très significatifs, comme l'attentat subi par le pape Ratzinger en mars 2012 lors de son voyage apostolique au Mexique et à Cuba.

### C) JULIA MELONI

Cette journaliste et écrivaine américaine a mené une enquête très précise et minutieuse sur la soi-disant « mafia de saint-gall », sur la base de ce que les membres de ce groupe eux-mêmes avaient déclaré dans des interviews, des conférences, des réunions et des conférences, voire dans leurs propres publications de livres et d'articles. Avec son livre « La mafia de Saint-Gall. Un

groupe réformiste secret au sein de l'Église », elle a réussi non seulement à identifier ses principaux membres, mais aussi à proposer une reconstruction précise de leur pensée, de leurs propositions doctrinales et de leurs stratégies pour les mener à bien.

La lecture de cet ouvrage ne pouvait que susciter un inconfort profond et presque sans fin, une souffrance, non pas parce que Meloni avait menti ou exagéré, mais précisément parce qu'elle en disant la vérité sur ces gens, elle avait révélé ce que les forces obscures du mal et les enfants des ténèbres infernales faisaient dans l'Église de Jésus-Christ et contre Elle. Surtout parce que ceux qui proposaient et faisaient toutes ces choses, ce n'étaient pas de simples fidèles mais de très hauts prélats.

Une seule chose cependant m'a semblé manquer à cet ouvrage, sans aucun doute vraiment excellent et très apprécié et recommandable : il n'y avait aucune explication quant à la raison pour laquelle ces personnes, et seulement ces personnes, faisaient partie d'un tel groupe avec de telles idées et propositions à mettre en œuvre. Quelque chose avait été insinué, oui, mais il manquait quelque chose, un aperçu des liens qui les unissent.

#### D) PIERRE VIRION

Ce célèbre journaliste et écrivain français, parmi ses nombreux ouvrages, en a écrit un sur le « Mystère de l'Iniquité », dont le thème était la pénétration de la franc-maçonnerie dans l'Église. Ainsi, dans ses pages, on retrouve la reconstitution détaillée d'un plan d'infiltration bien précis depuis 1820, des personnages qui à partir de là et jusqu'à la fin des années 1960, ont rendu public ce plan d'infiltration et ont essayé de le faire perdurer.

Le livre s'étend jusqu'à la période immédiatement post-conciliaire, et plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui.

Mais ce plan maçonnique, qui au moment de sa rédaction ressemblait à une sorte de délire complotiste, imaginations insensées d'auteurs déments et ultra-conservateurs, semble aujourd'hui étonnamment se réaliser et se réaliser presque à la lettre à travers des documents « magistériaux », des propositions « pastorales », des décisions disciplinaires dans l'Église commandée par Bergoglio. Il suffit de regarder le tout récent « Synode sur la synodalité ».

## E) JULIO MEINVIELLE

Ce prêtre argentin, décédé au début des années 1970, était non seulement un grand berger mais aussi un intellectuel fécond, donnant naissance à de nombreuses œuvres de la plus haute valeur, et d'une actualité pérenne. Parmi eux se distingue « De la Kabbale au progressisme », une enquête minutieuse sur la pénétration du gnosticisme d'abord au sein du monde kabbalistique juif puis son infiltration, au fil des siècles, dans la doctrine de nombreux intellectuels « catholiques ». Ce livre est, à mon avis, l'un des ouvrages les plus importants de tout le XXe siècle.

Dans ces pages, trois personnages ont retenu mon attention : W. F. Hegel, Teilhard de Chardin S.J. et Karl Rahner S.J., dont la doctrine avait déjà été étudiée par le Père Meinvielle dans ses autres ouvrages, et maintenant a souligné la présence d'éléments gnostiques et kabbalistiques, tant chez le philosophe allemand que chez les jésuites.

.....

En ce qui concerne les discours et les écrits du pape Benoît XVI, les études que j'ai réalisées se sont révélées très utiles :

Études à l'Institut Patristique « Augustinianum » de Rome sur la Rhétorique Classique [Inventio, Loci, Dispositio, Ellocutio], ainsi que quelques principes généraux de linguistique [Texte, Paratexte, Phraséologie, Sémantique,

Grammaire, Synonymie et Antinomie], apprise dans les cursus diplômants de l'Université de Sassari (Sardaigne, Italie). Ils ont été pour moi des outils fondamentaux lorsqu'il s'agissait d'analyser les textes pour comprendre sa sémantique et son contenu et savoir ce que voulait communiquer l'auteur de ces textes et documents. J'étais convaincu qu'un esprit comme celui de J. Ratzinger, formé avec les classiques païens et chrétiens, forgé par les structures et les contenus d'Homère, de Cicéron, de Jules César, des Pères de l'Église en particulier Saint Augustin, ainsi que par les théologiens médiévaux les plus importants comme saint Thomas et saint Bonaventure, cela aurait certainement reflété ce qu'ils ont appris tant dans la manière de s'exprimer que dans le contenu.

Ainsi, en analysant la Declaratio sur le plan linguistique et rhétorique, il s'est avéré qu'il ne s'agissait PAS d'un ACTE DE RENONCIATION, MAIS d'une DÉCLARATION très simple, tout comme son Titre l'indiquait.

La Declaratio est « le partage avec les autres d'un fait de conscience personnelle », c'est-à-dire faire connaître aux autres une idée, une proposition, un projet, une décision prise, qui jusqu'à ce moment n'était qu'une inconnue dans mon esprit et pour les autres. Et c'est ce que Benoît a fait avec la Declaratio : il a dit autres - les cardinaux présents – qu'il avait décidé de renoncer partiellement au Ministerium Petrinum.

D'une analyse approfondie du texte, il est apparu que cette affirmation ne pouvait pas être identifiée avec l'acte auquel il faisait référence, car « déclarer [que vous avez décidé] quelque chose » n'est pas la même chose que « faire cette chose ».

Par exemple, « je vous déclare que [j'ai décidé] de me marier » n'est pas la même chose que « je me marie » ou « déclarer que vous [avez décidé] d'acheter une maison » n'est pas la même chose que « acheter une maison ». Avec le premier, cela se manifeste l'intention, alors que ce n'est qu'avec cette dernière que ce qui a été décidé et communiqué est réalisé. Par conséquent, « déclarer de [avoir décidé d'] abandonner » ne pouvait pas être identifié avec l'acte d'« abandonner ».

Si les cardinaux présents ce jour-là, puis les journalistes, les théologiens et tous ceux que vous voulez, ont au contraire compris que Benoît a « RENONCE », la faute n'en incombe pas à Benoît XVI mais à la distraction, l'incompétence, ou pire, la méchanceté des autres. En fait, quelque chose qui s'est immédiatement manifesté et ça continuera ainsi jusqu'à aujourd'hui, ce sera l'intervention de certains pour diffuser cette interprétation partout complètement fautive : ils présenteront des traductions officielles volontairement déformées, ils publieront des documents manipulés, de faux témoins apparaîtront, ils attribueront de fausses déclarations au pape Ratzinger, ils créeront de fausses preuves pour attester que Benoît avait effectivement abdiqué la papauté ce jour-là et que, par conséquent, Bergoglio était le successeur légitime de saint Pierre. Comme vous pouvez bien le comprendre, si avec cette Declaratio Le Pape Benoît n'a pas abdiqué, tout ce qui a suivi (Déclaration du Siège Vacant, Convocation d'un conclave, élection de Jorge Mario Bergoglio comme pape François) n'a absolument aucune valeur.

Alors, comment expliquer que nous en soyons arrivés à cette situation, c'est-à-dire que Benoît XVI a écrit ce Texte de cette façon et que certains ont tout fait pour faire croire qu'il s'agissait d'un texte réel et une vraie abdication papale ? Avant de souligner les deux génies du pape Benoît, il faut dire quelque chose sur les ennemis qu'il a dû affronter pour sauver l'Église.

Le grand ennemi de l'Église de Jésus-Christ est le Diable. Il avait pénétré à l'intérieur du Gnosticisme, parce que dans cette Doctrine hérétique le Culte de l'Adoration lui est donné, et le Gnosticisme avait profondément infecté le monde kabbalistique. On retrouvera alors la main à l'origine de la Franc-Maçonnerie Juive et Kabbalistique, qui dans sa doctrine la plus profonde est cachée à la plupart des gens mais qui est vivante et active dans ses sommets éclairés, et elle veut deux choses : la destruction de l'Église et l'adoration de Lucifer. Les projets nés au sein de la franc-maçonnerie envisageaient une infiltration progressive, lente et continue dans l'Église, afin qu'un jour au sommet suprême, c'est-à-dire à la papauté, avec quelqu'un qui siège sur le trône de Pierre et qui est l'un d'eux ou du moins leur ami. Et ainsi, « sous l'obéissance », les chrétiens devraient assumer ces doctrines contraires à la Révélation. Bref, pour détruire l'Église, le seul moyen était de le faire de l'intérieur et d'en haut.

Ce projet élaboré dans les cercles maçonniques ne restera pas de simples paroles et souhaits, mais deviendra réalité petit à petit, comme a réussi à le démontrer Pierre Virion. Ce ne sera pas une coïncidence si le modernisme, somme de toutes les hérésies, sera la doctrine qui nourrira l'esprit et le cœur de ces infiltrés liés à la franc-maçonnerie et au gnosticisme.

Deux avant tout seront les pères féconds de ces modernistes maçonniques et gnostiques, sur lesquels ils s'appuieront généreusement sur leurs doctrines et pratiques qui nient la révélation divine, et sont destructrices de l'Église et adressées au culte démoniaque : Teilhard de Chardin et Karl Rahner, tous deux hégéliens.

Les personnages de la « mafia saint-galloise », comme ils l'affirmaient eux-mêmes, avaient les mêmes objectifs déjà élaborés par les milieux maçonniques : réformer et changer l'Église, annuler le sacrifice eucharistique, détruire le sacerdoce catholique, réunir le monde entier en une seule religion universelle syncrétiste et Maçonnique, le tout sous un gouvernement synarchique (ces pouvoirs occultes, gnostiques et démoniaques. Et dans leurs réunions

en Suisse, ils planifiaient comment accéder à la papauté, à la fois en poussant les Pontifes à renoncer et en promouvant leur candidat au trône pétrinien.

Qu'avaient en commun ces personnages, ainsi que Bergoglio ? Leur

doctrine, assimilée par contact direct et/ou étude par Teilhard et Rahner, était profondément hégélienne ; ils étaient tous étroitement liés à des personnalités et à des cercles maçonniques – certains soupçonnés même d'être eux-mêmes franc-maçons – ; presque tous impliqués dans des affaires liées à la dissimulation ou directement à des abus sexuels et/ou pédophilie – il faut dire que la sodomie, pour ces francs-maçons gnostiques cabalistiques, est quelque chose de très important : c'est un acte initiatique et divinisant, et implique souvent des enfants... - ; ils étaient tous des ultras progressistes et modernistes, même s'ils se présentent parfois comme orthodoxes.

Cependant, le pape Benoît XVI, éclairé et guidé par le Saint-Esprit, a fait son premier geste brillant. Lequel était-ce ? Lecture d'un document dans lequel il « a déclaré renoncer » alors qu'en réalité il n'a renoncé à rien.

Il ne l'a pas fait pour tromper les Ennemis mais avec simplicité il a fait connaître ses intentions, qui cependant n'auraient pas été mises à exécution, parce qu'il n'abandonnerait jamais quoi que ce soit.

Et les membres de ce groupe secret de Saint-Gall, avec leurs collaborateurs déjà bien placés à l'intérieur et à l'extérieur du Vatican, se réjouissait de joie : certains parce qu'ils croyaient qu'avec cette Déclaration il avait véritablement renoncé, d'autres parce que, se rendant compte qu'il ne s'agissait pas d'un véritable renoncement, ils l'auraient utilisé de toute façon faire croire au reste de l'Église et au monde qu'il avait sincèrement abdicé.

Mais ils n'ont pas compris, et c'est tout c'est le génie de Benoît, que le Saint-Père en n'ayant pas effectivement abdicé de la Papauté, a rendu illégitime et nulle toute démarche qu'ils auraient faite désormais : la Convocation d'un Conclave, le Conclave lui-même est nul et illégitime, et le candidat élu dans ce Conclave est nul et illégitime. D'où on peut dire que Jorge Mario Bergoglio, connu sous le nom de Pape François, n'a jamais été pape légitime et que sa situation ne peut être sanifiée d'aucune manière, que tout son « pontificat » doit être complètement annulé, effacé, et qu'il n'a jamais existé.

La deuxième initiative brillante du pape Benoit XVI fut, dans ce document, d'indiquer comme objet de déclaration de renoncer non pas au Munus Petrien

mais au Ministerium Petrinien donc non conforme aux Canon 332 §2 du Code de Droit Canonique. Et par cet échange très subtil, il a donné la clé de

nous indiquer que non seulement il n'avait pas renoncé du tout mais que aussi, si un jour la Declaratio serait considéré comme un acte de renonciation, il serait néanmoins totalement nul et non avenu en tant qu'abdication.

Les Ennemis, en effet, se rendant compte de cette non-conformité au code de droit canon, que diront-ils ? Ils affirmeront que, de l'avis de tous les canonistes et théologiens, « Munus » et « Ministerium » sont des synonymes, donc abandonner le Ministerium équivaut pour eux à abandonner le Munus.

Ils ont raison sur un point : presque tous les canonistes et théologiens de cette époque ci le disent. Mais sur un autre point, ils ont tort : ils ne sont pas réellement synonymes, en fait ils ne l'ont jamais été. Leur non-synonymie existait en fait déjà présent dans la culture de la civilisation romaine antique, où les termes sont nés, et le sera également plus tard dans la période patristique. Ce sera surtout auprès des Papes que se développera une doctrine chrétienne spécifique sur le Munus.

C'est le pape Saint Léon le Grand, au Ve siècle, qui fut le premier à utiliser le terme Munus pour désigner la Papauté, l'ajoutant à d'autres qui ont exprimé cette réalité. Au cours des trois derniers siècles, tous les Souverains Pontifes utiliseront ce terme Munus pour désigner diverses choses, intimement liées les unes aux autres, que désormais Je vais vous expliquer brièvement, et vous les retrouverez en détail et avec les textes pontificaux dans le livre "A la recherche du Munus perdu".

Qu'est-ce que « Munus » ? Ce terme admet diverses traductions : Don, Grâce, Offrande, Investiture, Affectation, Mission, Fonction, Devoir à accomplir, Service à accomplir.

Dieu le Père a donné à son Fils un Munus, une tâche et une mission à réaliser : sauver le monde (Jn 12, 47 ; Luc 19, 10), c'est le Munus du Christ. Le Seigneur l'a accompli en s'incarnant puis en s'offrant en sacrifice sur la Croix, mourant et ressuscitant le troisième jour (Rm 4, 25 ; 5, 6-11). Avant de monter au Ciel, Notre Seigneur confie à son Église, bâtie sur le fondement des Apôtres (Ep 2, 20), un Munus, qui n'est pas différent de la Sienna mais le même : sauver le monde en apportant partout la grâce de la Rédemption avec les sacrements, en prêchant l'Évangile, et en guidant les hommes vers le Ciel (Mt 28, 19ss ; Mc 16,

15ss ; Tt 2, 11-15), et c'est le Munus de l'Église. L'Église en partage donc quelque chose depuis ses Munus avec ses membres, mais d'une manière différente : les uns par le sacrement de l'Ordre (munus sacramentale des évêques, prêtres et diacres), d'autres en leur confiant le soin de choisir le Pape et de collaborer avec lui (munus des cardinaux), aux familles chrétiennes (munus de familles), aux catéchistes (munus de catéchistes), aux membres d'institutions (munus des laïcs), etc.

Il existe cependant deux autres Munus très particuliers :

a) le premier concerne la Vierge Marie (Munus de Marie très Sainte). On lui a demandé de devenir Mère de Dieu, de permettre au Verbe, en s'incarnant, de venir dans le monde pour nous sauver (Lc 1, 26-38) ; étant unie au seul Sacrifice du Fils comme Co-Rédemptrice du genre humain, lorsqu'elle était au pied de la Croix, elle est invitée à poursuivre la mission reçue dans l'Incarnation, pour qu'elle soit désormais au service de l'Église dont elle devient Mère (Jn 19, 25-27), parce que l'Église est le Corps mystique de son Fils (I Cor 12, 27ss ; Col. 1, 24 ; Eph 4, 12-16). Ce Munus de la Très Sainte Vierge Marie n'est pas donné par l'Église mais par Dieu lui-même.

b) la seconde concerne l'apôtre Simon, fils de Jonas (Munus Petrin). Il devient la Pierre sur laquelle Le Christ a construit Son Église, et cela conduit Pierre à lier-dénouer et ouvrir-fermer (Mt 16, 18ss), puis à confirmer les croyants au Christ dans la foi (Lc 22, 32), et enfin être le Pasteur suprême des brebis (fidèles laïcs) et les agneaux (ministres ordonnés) du Christ (Jn 21, 15-17). Ce Munus Petrinien, qui le rend le Vicaire du Seigneur, est reçu directement par le Christ sans intermédiation humaine, ecclésiale ou angélique.

Quand les Papes et le Concile Vatican II, notamment dans Lumen Gentium, parlent de Munus, ils parlent de tout ça. Et lorsque nous parlons spécifiquement de Munus Petrinien, nous parlons de ce que nous venons de rapporter. ET Ministère ? Ce terme signifie « exercice du munus », c'est-à-dire accomplir les tâches qui sont assignés, les travaux qui réalisent la mission confiée, les activités qui développent le don reçu d'en haut, et donc les obligations que tout cela implique. Comme vous pouvez bien le comprendre, Munus et Ministère ce n'est pas la même chose, et abandonner le ministère ne signifie pas abandonner la fonction papale ou l'investiture.

Avec ces deux gestes brillants, le pape Benoît XVI a fait en sorte que les ennemis de l'Église cachés à l'intérieur d'elle, sortent à la lumière, se

manifestent publiquement à la fois pour leurs doctrines néfastes et pour leurs propres conduite immorale. Tout comme l'avait indiqué Ticonius, le pape Benoit XVI a mis en pratique cela.

Annoncer la vérité est maintenant notre tâche, pour que ceux qui l'ignorent encore le sachent, et que l'Église, actuellement occupée dans sa direction par des Usurpateurs, soit libérée de ce cancer et que brillent en Elle la Grâce et la Gloire de son Divin Époux.

Ils ont foulé aux pieds l'Épouse du Seigneur et le Vicaire du Fils de Dieu. Nous devons mener cette bataille.

nous aussi, nous le combattons, et c'est pourquoi nous ferons courageusement notre part (I Tim 6, 12). Mais parce que ça va beaucoup plus loin que nos propres forces, nous nous confions au Très-Haut (Eph 6, 12ss ; II Cor 10, 3-4). N'ayez pas peur ( I Mac 4, 8-11), car si Dieu est avec nous, qui peut être contre nous ? (Rm 8, 31). Nous sommes consolés d'En-Haut, sachant que les portes de l'enfer ne prévaudront pas (Mt 16, 18), en effet le Cœur Immaculé de Marie a déjà triomphé. Totus tuus!

***Maria, Mater Ecclesiae, ora pro nobis***